



## Santé : attention aux objets censés protéger des ondes électromagnétiques

Publié le 11/12/2015 à 09h43 , modifié le 11/12/2015 à 09h43 par SudOuest.fr avec AFP

<http://www.sudouest.fr/2015/12/11/sante-attention-aux-objets-censes-protoger-des-ondes-electromagnetiques-2214342-4696.php>

### Des pendentifs vendus aux gens qui souhaitent se protéger sont en réalité hautement radioactifs



De nombreux utilisateurs d'appareils connectés tentent de se protéger des ondes électromagnétiques©

AFP JUSTIN SULLIVAN

**L**a Criirad, association qui défend le [droit à l'information sur la radioactivité](#), a mis en garde jeudi les consommateurs sur la vente en ligne de pendentifs dits "énergétiques" censés protéger des ondes électromagnétiques, qui s'avèrent en réalité être radioactifs.

Publicité

*"Les analyses effectuées par le laboratoire de la Criirad ont révélé que les objets contrôlés ont des niveaux de radioactivité naturelle anormalement élevés qui les apparentent à du minerai radioactif. Les concentrations en produits radioactifs des chaînes de l'uranium 238 et du thorium 232 sont de l'ordre de 100 fois à 10 000 fois supérieures à l'activité moyenne des sols !"*

Ces pendentifs dits "énergétiques", que l'on peut très facilement se procurer [sur des sites connus](#), sont censés apporter "bien-être" et "santé" aux consommateurs grâce à des "émissions d'ions négatifs" qu'ils produisent", rappelle la Criirad.



### Risque d'irradiation et de cancer

Les notices de présentation disent même que les objets peuvent être portés de jour comme de nuit, **par des adultes ou des enfants**. "Rien ne met en garde contre la présence de radioactivité", ajoute l'association indépendante qui a saisi les fraudes ([la DGCCRF](#)) et la Commission de la sécurité des consommateurs.

"J'ai fait le test et me suis fait livrer directement des pendentifs. Je pense que **les revendeurs sont de bonne foi**, alors que les fabricants ne peuvent ignorer la radioactivité des pendentifs", a expliqué Corinne Castanier, responsable de la radioprotection à la Criirad.

Elle indique que pour le public, le risque principal concerne l'irradiation de la peau et à terme un cancer: "Les 5 modèles de pendentif contrôlés peuvent **tous conduire au dépassement de la limite de dose** (...) et les tests ont montré que l'interposition d'un tee-shirt ou même d'un pull ne permet pas de protéger correctement l'épiderme." Outre les pendentifs, le laboratoire de la Criirad a aussi mis en évidence que des matières radioactives ont été utilisées pour fabriquer des **autocollants dits antiradiation** "à apposer sur les téléphones portables et tout appareil électrique".